



Plus jamais ça !

La ZAC de l'Avenir va enclaver le nouveau bourg et réduire l'activité commerciale du bourg. Pour promouvoir cette ZAC beaucoup de permis de construire auraient été refusés et des terrains constructibles auraient été remis en zone agricole

⇒ **la politique d'urbanisation :**

- ◆ Favoriser la construction sur des terrains familiaux dans les quartiers, en facilitant l'accès et l'équipement de toutes les habitations des besoins primaires (eau, électricité, et téléphone)
- ◆ Promotion de l'utilisation de l'énergie renouvelable
- ◆ Constructions para sismiques et para cycloniques
- ◆ Cellule d'aide à la régularisation des successions en indivis pour attribuer des permis de construire aux résidents.
- ◆ Aménagement des réseaux électriques et d'assainissements
- ◆ Voie de dégagement du bourg par 4 croisées/Manzo.
- ◆ Restauration de la Mairie et des maisons traditionnelles.
- ◆ Aires de jeux pour les enfants dans les cités

⇒ **Création d'un « Centre Bourg Commercial ».**

- ◆ Aménagement adapté aux personnes âgées et handicapées pour faciliter l'accès aux commerces et la protection des piétons.
- ◆ Animation du bourg et promotion des commerçants
- ◆ Mise en place de zones piétonnières.

⇒ **La Fête patronale**

- ◆ Déplacement du lieu de la fête sur l'ancien terrain de foot.

⇒ **Développement rural sur le principe « être bien chez soi pour bien accueillir l'autre » notamment le touriste :**

- ◆ Enlèvement des carcasses de voitures.
- ◆ Soutien au développement des boutiques de quartiers.
- ◆ Animations familiales dans les quartiers.